

---

## Curriculum Vitae

---

### Informations personnelles

Nom et prénom : Mohamed KAMMOUN  
Date et lieu de naissance : 05 juin 1976.  
Nationalité : Tunisienne.  
Adresse : 13 rue Ibn Qutayba Cité Jardins 1002 Tunis Tunisie.  
Tel. Mobile : +216 98 732 440  
Tel. Fixe : +216 71 862 700  
Fax : +216 71 280 835  
Email : mkammoun@kammounkallel.com

### Formation académique

D.E.A. en Droit des Affaires (2001)	Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales, Tunis, Tunisie
Certificat en Droit International Privé (2002)	Académie de Droit International de La Haye, La Haye, Pays Bas

#### Langues :

Arabe : parlé, lu et écrit : excellent  
Français : parlé, lu et écrit : excellent  
Anglais : parlé, lu et écrit : excellent

### Expérience professionnelle

- Avocat au Barreau de Tunis depuis 2002 ;
- Avocat à la Cour de Cassation ;
- *Managing Partner*, Kammoun & Kallel Avocats et Conseils (société professionnelle d'avocats) (Février 2011 jusqu'à présent) ;
- Avocat-Conseil de l'Ambassade de Suisse en Tunisie ;

- Expert en droit tunisien, ayant préparé plusieurs *expert reports* et *witness statements* présentés dans le cadre de contentieux devant des juridictions européennes ;
- *Senior Associate*, Cabinet Ferchiou & Associés (2004 - 2010) ;
- Enseignant de droit privé, Faculté des Sciences Juridiques de Tunis (2002 - 2003).

### **Expérience relative aux noms de domaine / propriété intellectuelle**

Traitement de nombreuses problématiques de la propriété intellectuelle : assistance et conseil dans le cadre de projets technologiques posant des questions de droit de la propriété intellectuelle, ainsi que le gestion de plusieurs contentieux de contrefaçon en matière de brevets, marques de service et de commerce, dessins et modèles industriels, appellations d'origines, droits d'auteur, etc. (oppositions aux dépôts, actions en nullité ou en déchéance, recours en réparation, plaintes pénales, etc.), dont à titre d'exemples :

- Assistance juridique et documentation juridique dans le cadre de plusieurs franchises portant sur des marques étrangères en Tunisie (dont Adidas, Berlitz, Johnny Rockets, etc.) (2011 à 2018) ;
- Assistance juridique et préparation d'une convention de partenariat portant sur l'utilisation du nom de domaine « *opennet* » ;
- Participation au due diligence à l'occasion de la cession de la société Jasminal à la société Henkel (volet marques et volet litiges sur les marques) : audit juridique des litiges de la société avec les marques *Hans Schwarzkopf*, *Souplesse* et *Choc* ;
- Litige portant sur les modèles industriels fabriqués par la marque JPG « *Jean Paul Gaultier* » (déposée à l'INNORPI) ;
- Litige portant sur la marque *Dixan* de Henkel Alki (déposée à l'INNORPI) ;
- Litige contre Hôtel AFRICA portant sur l'utilisation du nom *Africa Jade* par la société SITKO (déposé à l'INNORPI) ;
- Litiges entre Yfidelity et Mdirect.com portant sur la marque de carte bonus « *Oui* » (déposée à l'INNORPI) ;
- Litige portant sur l'utilisation des dessins industriels de la société Sinpar (déposés à l'INNORPI).

### **Expérience relative aux télécommunications**

- Bonne connaissance du cadre légal dans le domaine des télécommunications (interconnexion, partage et utilisation commune de l'infrastructure, dégroupage de la boucle locale, co-localisation physique, etc.).
- Bonne connaissance des prérogatives de l'INT, de son rôle de régulateur dans le marché des télécommunications, et de ses compétences partagées (avec le ministère des télécommunications) ou chevauchées (entre le conseil de la concurrence et les juridictions de droit commun).

### **Contentieux de l'INT :**

- Plusieurs litiges en matière des noms de domaines (dont L'Oréal - [www.loreal.fr](http://www.loreal.fr)) (de 2011 à 2018) ;

- Etude juridique et commentaire des décisions de l'Instance Nationale des Télécommunications (INT) en matière contentieuse ;
- Assistance juridique d'un opérateur de télécommunications dans le cadre de contentieux auprès de l'Instance Nationale des Télécommunications (INT).

#### **Acquisitions / Privatisation / Due Diligence :**

- Participation au due diligence (volet litiges) à l'occasion de la privatisation de 35% du capital d'un opérateur de télécommunications (Tunisie Telecom) : audit juridique des litiges impliquant l'opérateur historique des télécommunications et des décisions de l'Instance Nationale des Télécommunications (INT) en matière contentieuse ;
- Participation au due diligence (volet litiges) à l'occasion de l'acquisition d'un fournisseur de service internet leader sur le marché tunisiens (Topnet) ;
- Participation au due diligence (volet litiges) à l'occasion de la cession d'un bloc d'actions dans le capital d'un opérateur de télécommunications (Tunisiana).

#### **Expérience relative à l'arbitrage**

Pratique régulière des arbitrages internes et internationaux à travers une assistance juridique et/ou représentation de plusieurs entreprises durant toutes les phases de l'arbitrage : de la rédaction de la clause d'arbitrage, en passant par la représentation des parties au cours de la procédure d'arbitrage ou à l'occasion des recours aux juridictions étatiques le cas échéant (procédure de référé pré-arbitral), la mise en œuvre de l'arbitrage (désignation en tant qu'arbitre par l'une des parties), jusqu'à l'obtention de la sentence arbitrale, sa reconnaissance (sentence arbitrale étrangère), son annulation ou son exécution.

- Assistance et représentation d'une société établie à Londres dans le cadre d'un arbitrage international l'opposant à une entreprise publique tunisienne pour une valeur de vingt millions d'euros (en cours).
- Arbitrages CCI (en cours).
- Assistance juridique d'un opérateur de télécommunications dans le cadre d'un contentieux pré arbitral.

#### **Expérience relative au règlement des litiges / contentieux en général**

- Contentieux devant le conseil de la concurrence.
- Représentation de plusieurs sociétés dans le cadre de contentieux dans les domaines de la distribution et de la rupture des relations commerciales établies, marchés de travaux publics, procédures collectives.
- Contentieux administratif et contentieux des marchés publics.
- Contentieux d'un intermédiaire en bourse.